



RAPPORT ANNUEL 2021

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE



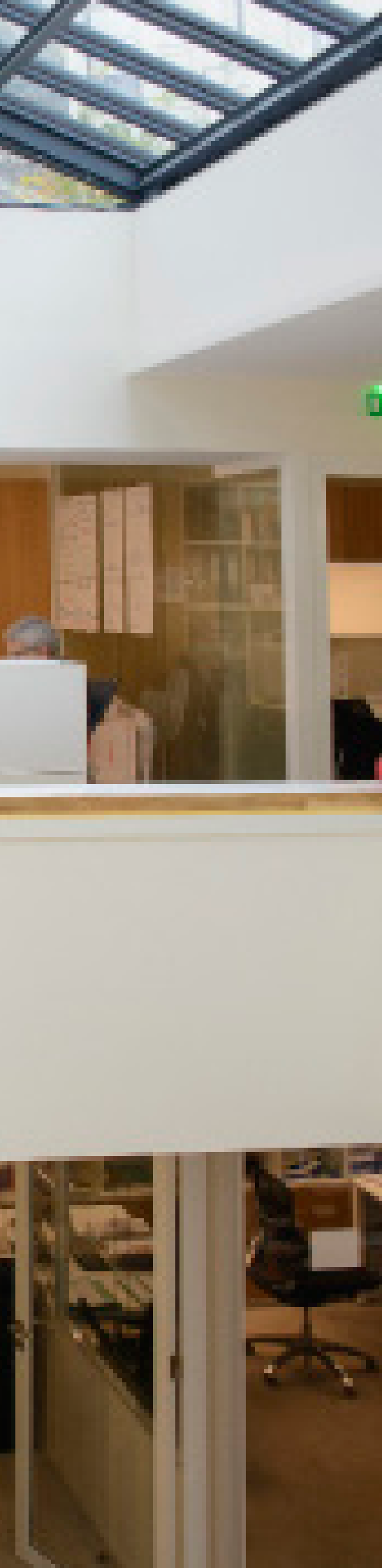


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Message du [Président](#) 4

PRESENTATION

Nom de la société en [bref](#) 6

ACTIVITE

Activité de [Nom de la société](#) 8

HIERARCHIE

Conseil d'[administration](#) 10

PDG et Conseil d'[administration](#) 11

STRATEGIE

Stratégie [commerciale](#) 12

DEVELOPPEMENT

Vision et [mission de la société](#) 14

DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE MONDIALE

Developpement [international](#) 17

ARTICLE

Timing parfait de [la recherche de
marche](#) 18

Chiffres clés [de la rentabilité](#) 20

Produit 1 21

Produit 2 21

FINANCES

Ventilation [Rapport financier](#) 22



MESSAGE DU PRESIDENT

LOUIS DE MONTFERRAND



Chers membres de la Société Philanthropique, l'année 2020 restera dans nos mémoires comme l'année où le monde s'est redécouvert vulnérable. L'épidémie de la Covid19 s'est répandue partout en quelques semaines sans que nous y soyons préparés. Les lieux de vie collectifs ont été particulièrement touchés. Beaucoup des établissements de la Société Philanthropique ont vécu des moments de terrible inquiétude et de grandes tensions. Je veux ici rendre hommage aux cadres et aux salariés de l'association pour avoir courageusement fait face à toutes les difficultés et avoir veillé du mieux qu'ils pouvaient, à la protection physique et au soutien moral des personnes accompagnées dont ils avaient la responsabilité. Je veux également me souvenir des trente-trois résidents de nos résidences de personnes âgées qui ont été emportés par la maladie, et assurer leurs familles dans le deuil de notre compassion.

Tant de certitudes ont été balayées par cet incroyable événement ! Notre association qui s'est adaptée au jour le jour à tous les défis d'un quotidien imprévisible n'est plus tout à fait la même. Une fois de plus, comme après tant d'autres grands bouleversements de l'Histoire, elle repart de l'avant, plus réfléchie et plus forte.

Le Projet Associatif, approuvé lors de l'Assemblée Générale de juin 2020, se révèle un cadre efficace pour de nouveaux développements. Des projets très concrets de construction de nouveaux établissements sont en discussion avec plusieurs des mairies partenaires de l'Association. La demande du permis de construire d'un bâtiment de 68 logements dans le parc de la Résidence Greffulhe à Levallois a été déposée. Il est à l'image des grands axes de progrès sur lesquels nous travaillons : habitat inclusif, mixité des publics, logement des adultes en situation de handicap, accompagnement des femmes en difficulté...

Ce rapport annuel de l'année 2020, qui vous est destiné, renouvelle les formes de présentation de l'Association à l'image de ses engagements : efficaces, fidèles à son histoire mais engagés auprès des personnes vulnérables du temps présent.

Veillez croire, chers membres de la Société Philanthropique, à l'engagement dévoué et déterminé de votre comité d'administration.

LOUIS DE MONTFERRAND
President du Conseil

Près de 2 500 lits et places

Aujourd'hui, la Société Philanthropique propose 2490 places pour des publics en difficultés sanitaires ou sociales, ou du fait d'une vulnérabilité particulière, temporaire ou chronique, dans ses 26



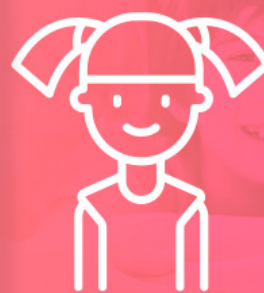
Personnes
handicapées
413 places (16,6%)



Femmes
en difficulté
366 places (14,7%)



Personnes âgées
504 places (20,2%)



Enfants et
adolescents
à protéger
30 places (1,2%)



Santé et logement
1 177 places (47,3%)



Photo du haut
Couverture du premier Phil
de l'Info

Photo, en bas
Équipe de la résidence de
Gutierrez de Estrada - Brunoy



L'épreuve de la Covid-19

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire sans précédent de la pandémie virale de la COVID 19. L'Etat d'urgence sanitaire et les décisions de confiner la population au printemps et à l'automne 2020 ont impacté fortement les activités de l'association.

En mars 2020, après la sidération du moment, dans les établissements de l'association, l'objectif commun a été la protection de tous, la continuité de l'activité, la recherche d'équipements de protection individuels, de produits désinfectants, le renfort en moyens humains, la création de cellules de crise dans les établissements et au siège social, d'espaces de paroles pour gérer l'angoisse, l'organisation du dépistage et le lien permanent avec les autorités. Le mot d'ordre à l'association était « Confinés mais pas isolés ».

Un grand élan de solidarité

L'association a été très fortement touchée. 237 personnes accompagnées et 178 salariés de l'association ont été confirmés malades du covid 19 à un moment ou un autre de l'année. Malgré toutes les incertitudes, les professionnels se sont mobilisés face à cette situation inédite avec un engagement fort, démontrant leur capacité à faire face, au prix d'une énergie considérable, en faisant preuve de solidarité et d'inventions et avec la fierté d'avoir fait bloc ensemble.

Ainsi pendant la crise sanitaire, les équipes ont bousculé leurs habitudes et se sont adaptées. Elles ont dépassé leurs propres craintes pour assurer la sérénité de l'accompagnement en conjuguant nécessairement la distanciation physique et vie sociale et en apportant des repères quotidiens aux personnes accompagnées.

Localement des initiatives ont permis de s'adapter aux besoins des personnes accueillies : soutien des jeunes à domicile, création d'unités spécifiques Covid dans de nombreux établissements dont l'Hôpital et les EHPAD, et d'internat pour les cas complexes de jeunes en situation de handicap, recours à la télé-médecine... Des pratiques d'hygiène renforcées ont été mises en place partout. Dans un grand élan de solidarité, les équipes et des volontaires ont confectionné du matériel de protection individuelle pour pallier le manque d'équipements dans un premier temps. Les formes d'organisation au travail se sont modifiées également : télétravail, travail en réseau avec les partenaires de proximité et les élus, recours à des équipes mobiles (hygiène, gériatrie...), mutualisation des équipes entre établissements, travail en roulement, aménagement des horaires, visio-conférences, soutien de grandes entreprises (Natixis, Crédit Foncier, Michelin, Allianz, Saint-Gobain...) et de bénévoles...

Accélérateur de la mise en réseau avec les partenaires et les pouvoirs publics, la crise a révélé la capacité à faire différemment, en particulier en matière de coopération entre les structures médico-sociales et les hôpitaux sur leurs territoires et a révélé également de belles solidarités locales.



PLAN 2024 DU PROJET ASSOCIATIF



Après avoir réuni des groupes de réflexion intégrant administrateurs, directeurs, chefs de service, et membres du siège social, sur le projet associatif fin 2019-début 2020, les administrateurs se sont retrouvés en séminaire début mars 2020 pour arrêter les grandes orientations stratégiques de l'association pour les prochaines années. L'Assemblée Générale du 25 juin 2020 a adopté ces choix et les directeurs ont tenu un séminaire du 10 au 12 septembre pour

traiter de la mise en œuvre de ce plan 2024 du projet associatif et du management.

Trois grandes orientations

L'association souhaite pour l'avenir concentrer ses efforts de développement de solutions nouvelles, principalement, mais sans que cela soit exclusif, pour les personnes handicapées et les femmes en difficultés. Trois grandes orientations guident ainsi les actions pour les prochaines années :

#1

augmenter la capacité d'accueil de 500 places pour répondre aux attentes nouvelles des personnes fragiles, notamment grâce à des partenariats avec d'autres structures sociales et médico-sociales et en diversifiant l'offre, en particulier en matière d'habitat inclusif.

#2

Toujours améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables, raison d'être de la Société Philanthropique. Pour leur garantir un accompagnement bientraitant, le déploiement de leur autonomie et de leurs projets, l'association doit toujours être à l'écoute des personnes, favoriser leur participation et réinterroger ses pratiques pour répondre de la manière la plus adaptée possible à l'évolution des besoins de la société.

#3

Renforcer la qualité de vie au travail de ses salariés, en favorisant leur intégration, en reconnaissant leur engagement, en assurant leur sécurité au travail, en leur permettant d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles, en leur procurant des cadres de travail agréables et chaleureux ainsi qu'une formation professionnelle continue de qualité.



MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'association a décidé d'engager un vaste plan de construction d'un système global d'information de la Société Philanthropique sur la période 2020-2022. Au-delà du Plan d'Amélioration d'Urgence opéré en 2020, la gouvernance du projet a travaillé à la construction d'un Système d'Information (SI) cible.

La réhabilitation du SI passe par des aspects infrastructure (parc, réseau, messagerie, déploiement d'Office 365), par une politique de sécurité ainsi que par la construction et le pilotage du système. Les enjeux sécuritaires concernent la protection des

données personnelles, la sécurisation des accès et la formation des salariés à la culture digitale.

Ce travail a débuté en 2020 par des audits et des contacts avec des prestataires. Le déploiement du système va se faire sur plusieurs années.

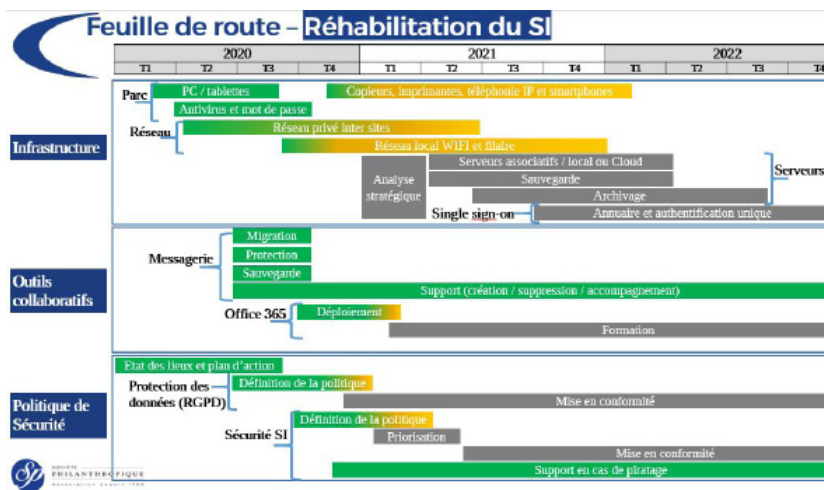
Audits et plans d'action

Par ailleurs, des audits et des plans d'actions se sont déployés tout au long de l'année afin de garantir la protection des données à caractère personnel dans l'association en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD).



Photo, à gauche
Séminaire des administrateurs de mars 2020

Photo, à droite
Roadmap du projet de re-fonte du SI métier

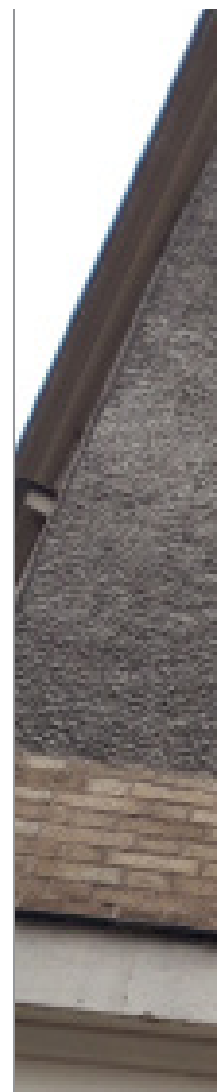




*Photo, en haut à gauche
Vue du projet AAP 91, à Gut-
tierrez de Estrada (Brunoy)*

*Photo, en bas à gauche
Vue du projet AAP 93, à l'IME
Ladoucette (Drancy)*

*Photo, à droite
La façade du Foyer Marjolin,
rue Eugène Carrière à Paris
18ème*



Développement, partenariats, rapprochements

Dans le droit fil des ambitions du projet associatif, l'année 2020 a été riche en échanges sur le sujet du développement de l'association, que ce soit par extension d'activités ou rapprochement inter-associatifs.

Rencontres et appels à projets

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des acteurs associatifs, les pouvoirs publics, des représentants des administrations ou des élus, ainsi qu'avec des bailleurs sociaux.

L'association a par ailleurs continué à répondre à des appels à projets (AAP) de l'ARS et des conseils départementaux. Une réponse à un appel à projet a été faite en partenariat étroit avec une association partenaire, occasion de consolider des liens avec d'autres associations pour la création d'un établissement non médicalisé et d'une antenne d'un SAMSAH sur le site de la résidence Guttierrez de Estrada à Brunoy et une autre pour la création d'un même type de plateforme à Drancy (réponse attendue en 2021).

Des échanges avec plusieurs mairies

Des échanges avec les mairies de Drancy, Bailly, Brunoy, Sannois, Levallois, Paris 18ème et Courbevoie ont ainsi été inscrites à l'agenda du président et du directeur général cette année.



Le Centre d'Hébergement et de Stabilisation (CHS), qui accueille des femmes en grande précarité sociale a débuté son activité sur le site du foyer d'Etudiants et jeunes actifs Marjolin, au 37 rue Eugène Carrière, Paris 18ème fin 2019. Un an après, en novembre 2020, les équipes et les résidentes du CHS ont déménagé sur le site définitif de la rue Georgette Agutte (Paris 18ème). Des travaux d'aménagement y ont été réalisés toute l'année 2020 pour les accueillir.

Un nouveau projet

Désormais vide, le foyer Marjolin va faire l'objet de quelques travaux et des discussions sont en cours, en particulier avec les services de la mairie de Paris, pour le mettre à disposition d'un nouveau projet concernant l'accueil de femmes et d'enfants relevant tant des dispositifs de précarité que de la protection de l'enfance.

Des rencontres avec plusieurs associations se poursuivent mais, d'ores-et-déjà, deux projets, nés de ces rencontres ont un impact en 2021 (voir encadrés ci-dessous).

Un mandat de gestion de 6 mois à compter de janvier 2021, pouvant aller jusqu'à un traité de fusion, a été signé avec l'association ALCA (Association Lions Courbevoie Alzheimer). Il concerne l'accueil de jour, « la Buissonnière » qui gère 13 places pour personnes ayant des troubles de type Alzheimer, à Courbevoie.

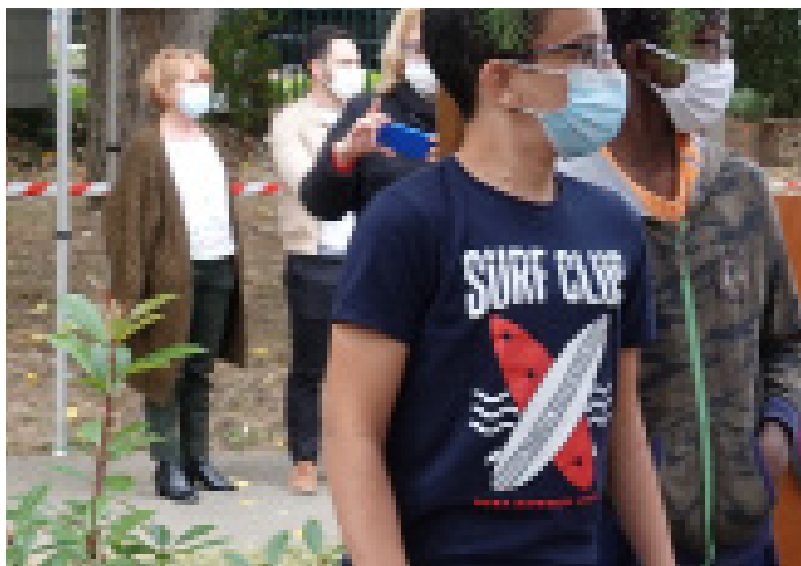
La location partielle du foyer Marjolin (Paris 18ème) a été accordée pendant un an et demi à une association du secteur de la protection de l'enfance, le Comité Parisien, le temps pour cette dernière de réaliser des travaux de mise aux normes sur un de ses sites, dans le 6ème arrondissement.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Sept structures de l'association proposent des solutions à des personnes en situation de handicap : deux établissements dans le champ du handicap moteur et cinq structures pour des personnes en situation de handicap mental ou psychique, soit un total de 413 places en Ile de France.

Elles offrent des dispositifs d'accueil de jour, d'externat, d'internat, de foyer de vie ou d'habitat inclusif selon la spécificité du projet de chaque jeune ou adulte. Il convient de rajouter une unité dédiée aux personnes psychotiques vieillissantes à la résidence Zemgor dans le Val d'Oise.



Les établissements pour enfants en situation de handicap ont fermé leurs activités pendant le premier confinement et les équipes ont assuré le suivi des situations à domicile.

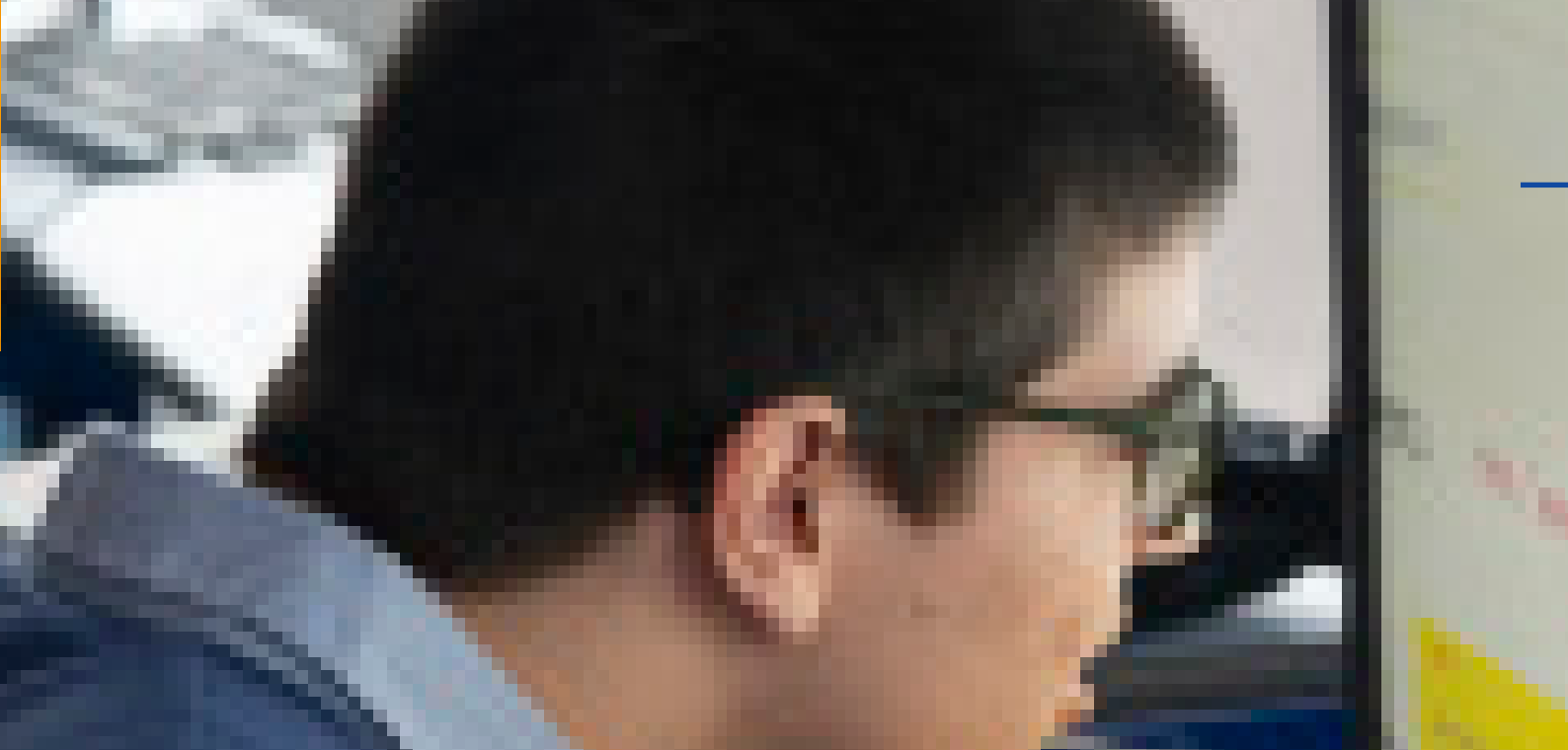
Saint-Joseph s'implante

L'EANM Saint Joseph (Paris 20ème) est resté ouvert toute l'année et a commencé sa découverte du 20ème arrondissement après avoir quitté le 18ème en 2019. Le développement de partenariats se fait progressivement, limité par la crise sanitaire. Les équipes ont donc renforcé les ateliers en interne : théâtre, chants, photos, capoeïra.... Un atelier de création musicale pour enregistrer un morceau ensemble, a réuni 12 résidents du centre d'accueil de jour une semaine en novembre.

L'unité d'accueil de jour médicalisé de la Croix Faubin (Paris 11ème et 12ème), ouverte fin 2019 pour 17 jeunes adultes polyhandicapés, s'est remplie rue de Rambouillet (12ème) proposant une solution à des jeunes et à des familles qui n'en avaient pas jusqu'alors. L'établissement a affiné, sur ses différents sites, un projet de développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) pour les jeunes en situation de handicap moteur, associés à d'autres troubles sensoriels, intellectuels, ou du comportement. Cela vise à créer des outils notamment numériques, pour compléter et remplacer la parole ou l'écrit pour les personnes ayant une déficience dans la production ou la compréhension du langage.

Les deux établissements du champ du handicap moteur (Bailly et Croix Faubin) travaillent sur les innovations technologiques proposées aujourd'hui par l'intelligence artificielle (tête articulées robotisées par exemple).

L'IEM de la Croix Faubin, l'établissement de Saint Joseph, et celui du site de Drancy, ont changé de direction en 2020 dont deux par mobilité interne.



La Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a visité l'IEM le Château de Bailly le 4 septembre 2020 en présence du président, du directeur général et de l'équipe de l'établissement animée par le directeur, Marc Devaux.



Vous avez retweeté

 **Sophie Cluzel** @s_cluzel · 2h

#Rentrée2020 Rentrée scolaire pour tous les enfants. Je suis dans un établissement éducation motrice. 9 postes d'enseignants pour 113 enfants de 3 à 15 ans. Équithérapie, ergothérapie, psychomotricité, kiné, soin, rééducation. Une prise en compte globale des besoins des #enfants.



Vous et 7 autres personnes

3 14 35



Le 30 janvier 2020, les nouveaux locaux du Sessad L'Escabelle à Drancy ont été inaugurés en présence de Mme Aude Lagarde, maire de Drancy.



Le président de la République a invité le directeur de la résidence Zemgor (Cormeilles-en-Parisis) à assister au défilé du 14 juillet 2020 dans le cadre de la reconnaissance de la Nation aux soignants lors de la crise COVID-19. Murielle Henry, ici avec Olivier Véran, ministre de la Santé.

LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE (LVS)

Santé & Logements

La crise sanitaire n'a pas épargné les immeubles de logements à vocation sociale mettant en avant les gardiens et gardiennes qui ont maintenu le contact avec les locataires et veillé au respect des mesures barrières.

Une gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) a été adoptée cette année pour la gestion des réclamations des locataires, permettant un meilleur suivi et une meilleure réactivité. Un audit sur la sécurité de logements n'ayant pas été réhabilités depuis longtemps ainsi que sur l'uniformisation des installations gaz et électricité a été mené. Il permet de décliner un plan pluri annuel d'investissement (PPI) pour la période de 2018 à 2025 et de mener des actions prioritaires, en particulier dans les logements qui sont encore sous le régime de la loi dite de 1948.

En terme de synergie avec les autres établissements de l'association, il convient de signaler le développement d'un nouveau partenariat avec le CHS Georgette Agutte (Paris 18ème) permettant de loger 13 femmes dans les immeubles de Clichy et de Clignancourt.

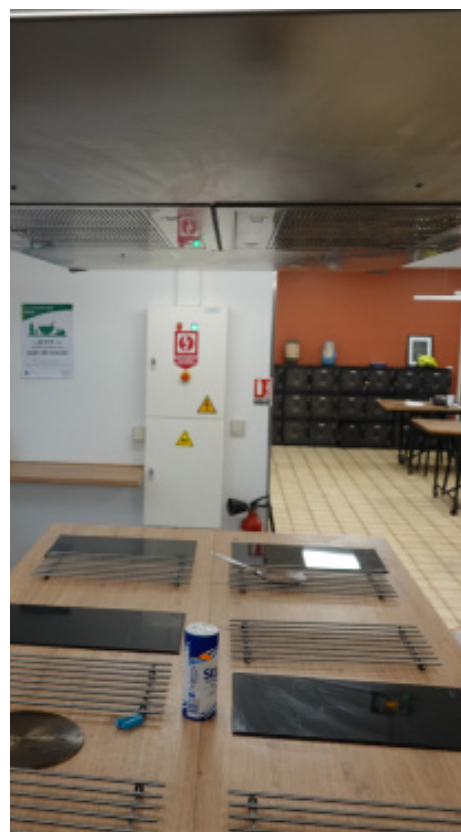
Foyers d'étudiants et de jeunes actifs (FEJA)

L'impact de cette année exceptionnelle sur les foyers d'étudiants et de jeunes actifs (FEJA) a été, d'une part, une rotation très importante par rapport aux années précédentes et d'autre part une pénurie ponctuelle de candidatures. Néanmoins, les taux d'occupation ont été tout à fait corrects, dans les trois foyers.

Les équipes ont poursuivi leur démarche qualité introduisant de nouveaux outils, que ce soit la mise en place de la GMAO sur les questions d'entretien-maintenance, la création d'outils de gestion locative ou d'outils de communication (livrets d'accueil, affiches...).

Des travaux importants ont été menés dans les deux foyers du 5ème et du 14ème arrondissement, avec la rénovation complète des cuisines collectives et des espaces de convivialité. Les premiers locataires présentant un handicap sensoriel ont été accueillis en 2020 au foyer des Feuillantines dans les logements adaptés suite aux travaux liés à l'accessibilité des locaux (jeunes non voyants en particulier).

Enfin le partenariat avec les Apprentis Auteuil s'est renforcé avec la mise à disposition de plus d'hébergements pour cinq jeunes mineurs non accompagnés. Les liens inter-établissements de l'association se sont concrétisés par la mise à disposition de 15 hébergements pour les femmes accueillies au CHS Georgette Agutte à Paris 18ème.



“

Hôpital Göüin
Clichy-sur-Seine (92).

Deux activités :

- 94 lits d'hospitalisation en soins de suite et réadaptation spécialisé en hépato-gastro-entérologie et médecine interne. Rétablir ou stabiliser l'état de santé et améliorer l'autonomie en vue d'un retour à domicile.

- Un centre de santé Chagall-Gouin : consultations de généralistes et spécialistes, imagerie médicale, kinésithérapie, soins infirmiers en lien avec le centre de santé municipal (PMI, service dentaire...)

Logements à vocation sociale (LVS)
688 logements et 9 commerces de droit privé pour des personnes à

*Photo ci-dessus
Détail de la cuisine du foyer
du Moulin-Vert (Paris 14ème)*

Une Assemblée Générale à huis clos le 25 juin 2020

Actualité

En raison des mesures prises par le gouvernement pour freiner la propagation de la pandémie de la Covid-19 et en conformité avec les ordonnances du 25 mars 2020 concernant la tenue des assemblées générales convoquées entre le 12 mars et le 31 juillet, l'Assemblée Générale de la Société Philanthropique s'est tenue le 25 juin 2020 exceptionnellement à huis clos en visio-conférence.



Portraits Guillaume de Montferrand, à gauche Pierre Terray, ci-contre Georges Troubnikoff

Le président de l'association a présenté le rapport général et le plan 2024 du projet associatif. L'assemblée générale a voté ce plan 2024 puis s'est prononcée favorablement sur les comptes 2019 et l'affectation du résultat.

Elle a validé ensuite les décisions du comité d'administration concernant des questions juridiques et patrimoniales : approbation du bail contracté avec la société Allianz SAS Madeleine pour la location de locaux pour la création d'un accueil de jour pour adultes polyhandicapés rattaché à l'IEM de la Croix Faubin au 12 rue Rambouillet 75012 Paris, approbation du bail contracté avec la société AREMA SARL pour la location d'espaces de travail au 60 rue René Laënnec à Drancy, pour le fonctionnement du Service de Soins et d'Education Spéciale à Domicile (SESSAD) l'Escabelle, rattaché à l'IME Ladoucette à Drancy.

L'Assemblée Générale a également approuvé les décisions prises par le comité d'administration concernant la cession de différentes parcelles boisées à Châteauneuf (Loir et Cher) ainsi que la cession à la commune de Châteauneuf de différentes parcelles ainsi que d'une maison de gardien à l'entrée de la propriété. Elle a également approuvé la cession d'une parcelle de terrain au 17 rue de Pixérecourt 75020 Paris à la société Elogie.

Enfin, elle a validé le renouvellement pour 3 ans du mandat de 6 administrateurs dont le mandat arrive à échéance.

*Photo du haut et à droite
Vues du projet G2, à la
Résidence Greffulhe (Leval-
lois-Perret)*

*Photo, en bas
Présentation du projet G2,
par Marie-Odile Foucras,
architecte, à la Résidence
Greffulhe en mars 2021*



Une convention avec Maison Pour la Vie

Une convention a été signée en mars 2020 pour renforcer le partenariat avec l'association Maisons Pour la Vie (MPLV), association dont l'objectif est de créer des maisons d'accueil pour des personnes souffrant d'un handicap mental et/ou de troubles du spectre autistique. Elle couvre le partenariat entre les deux associations dans le cadre du fonctionnement de la Maison Harmonia -Pascale de Dinechin, à Levallois-Perret (92).

Un projet d'habitat partagé à Levallois-Perret

En juillet 2020, un jury a désigné un groupement d'architecte-entreprise, le groupement Foucras-Legendre parmi 10 propositions, pour réaliser la construction d'un bâtiment à Levallois-Perret permettant d'accueillir une soixantaine de logements avec une mixité de publics. Il s'agit du projet "G2".

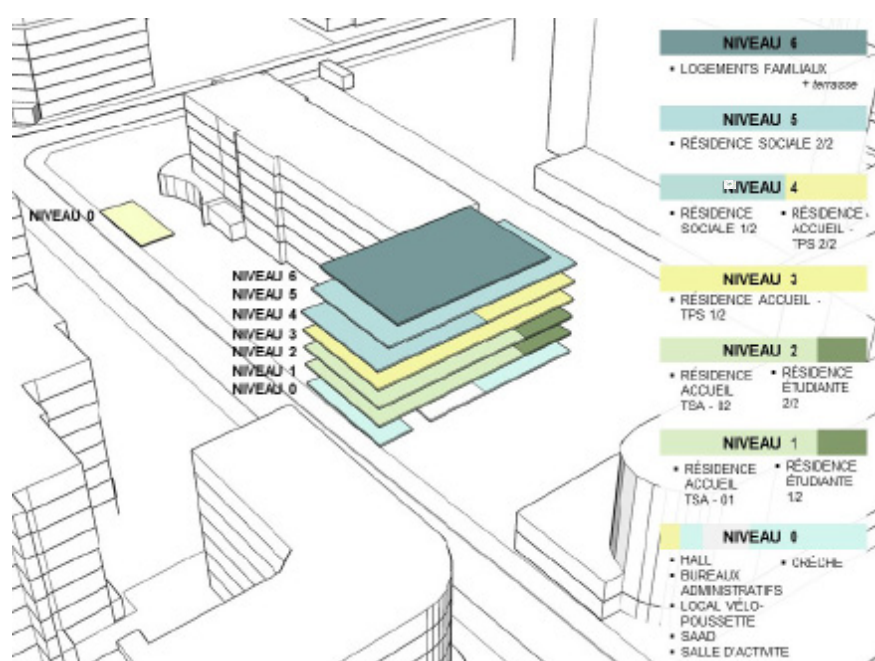
Plusieurs publics différents

Ce site regroupera ainsi une résidence accueil pour des personnes en situation de handicap psychique, deux Maisons Harmonia pour personnes autistes ou déficientes mentales, une résidence accueil pour familles monoparentales, des chambres d'étudiants et des logements dits « libres ». Une crèche, gérée par un partenaire extérieur, complètera ce dispositif, lui-même inscrit dans un environnement qui accueille déjà des personnes âgées.

Un permis de construire a été déposé en janvier 2021 et les travaux pourraient débuter à l'automne 2021 pour que les logements soient disponibles au printemps 2023.



Le projet "G2"



ÉLÉMENTS DE RESSOURCES HUMAINES

Gestion

La crise sanitaire et ses impacts ressources humaines

Deux décisions unilatérales de l'employeur ont été prises concernant l'attribution d'une prime exceptionnelle Covid 19, versée à l'ensemble des salariés de l'association fin septembre 2020. Cette prime exceptionnelle Covid 19 a été versée à l'ensemble des salariés de l'association selon des critères d'équité précis qui ont donné lieu à de nombreux débats, et une prime PEPA Covid (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) a été versée aux 5 établissements du champ des personnes âgées ainsi qu'à l'Hôpital Gouin, établissements les plus impactés par la crise, toujours dans le respect de certains critères et selon les recommandations des pouvoirs publics. Ceux-ci ont financé en grande partie ces primes mais l'association s'est engagée en complément sur ses fonds propres. Au final 1094 primes ont été versées (889 primes COVID et 145 primes COVID PEPA) à 803 professionnels de la Société Philanthropique.

Dans un contexte national de crise sanitaire, le ministre des Solidarités et de la Santé a décidé de revaloriser les professionnels non médicaux des EHPAD et des établissements de santé du secteur public (Ségur de la santé). La mesure a été transposée plus tardivement dans le secteur associatif par décisions unilatérales et versée à l'Hôpital Gouin puis dans les trois Résidences médicalisées, soit 2,5 M€ en année pleine au niveau de l'association.

Arrêt maladie Covid

Durant la crise sanitaire du 10 mars au 10 juillet 2020, quel que soit l'arrêt maladie et l'ancienneté, tous les salariés en arrêt maladie bénéficiaient de la neutralisation de la carence de 3 jours, du maintien du salaire, et il n'y avait aucune incidence sur la proratisation des congés payés et sur la prime décentralisée.

Télétravail

En raison de la crise sanitaire, le recours au télétravail a été généralisé pour les professions identifiées dans l'accord signé en juin 2019 (comptables, administratifs, cadres) et n'assurant pas la prise en charge des personnes accueillies, et ce pour assurer la continuité de l'activité dans les établissements. Les négociations sur le télétravail ont été entamées sur le second semestre 2020.

En 2020, la diminution des embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) de 11% est liée principalement à la crise sanitaire Covid19 qui a eu pour conséquence de différer certaines embauches. Durant toute la crise, pour s'adapter aux absences des salariés malades, le recours à des CDD pour les remplacer a été important. Pour relever le défi de la pénurie de professionnels dans les établissements : l'accompagnement éducatif et social, le soin, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, voire dans les services supports, l'association a mené plusieurs actions :

- Pour la première fois, la participation à un salon de recrutement spécialisé dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en virtuel organisé par Pôle Emploi IDF, sur la période du 27 novembre au 4 décembre 2020.
- la signature de CAE (Contrat Allocation Etude) avec des infirmiers et aides-soignants. Ce dispositif d'allocation d'étude en contrepartie d'un engagement de servir est à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé Ile de France. Il doit permettre de fidéliser de jeunes diplômés auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Le recrutement et le financement, à la mesure des moyens de l'association, de 42 jeunes en alternance pour leur redonner des perspectives professionnelles dans le contexte des conséquences de la crise COVID 19 sur l'emploi des jeunes. Ces jeunes seront recrutés dans les métiers d'éducateurs, de paramédicaux et d'infirmiers avec un parcours de formation dans les établissements. Selon le diplôme préparé, les contrats durent 1 ou 2 ans. Ce programme a débuté fin 2020.

Un absentéisme lié à la crise sanitaire

En 2020, le nombre de journées d'absence a augmenté de 11% par rapport à 2019. La mobilité inter-établissements pendant la crise a constitué une ressource pour compenser l'absentéisme exceptionnel de cette période.

Les effectifs

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/20	VARIATION
PERSONNES PHYSIQUES	1 109	1 093	-1,44%
ETP	960,99	945,38	-1,62%

Les effectifs au 31.12.2020 indiquent une stabilité par rapport à 2019

Répartition de l'effectif par filière métier

FILIÈRE MÉTIER CCN51	31/12/19	31/12/20	VAR (NBR)	VAR (%)
ADMINISTRATIVE	141	136	-5	-3,55
DIRECTION	22	23	1	4,55
EDUC & SOCIALE	333	325	-8	2,40
LOGISTIQUE	232	232	0	0,00
MÉDICALE	35	34	-1	-2,86
SOIGNANTE	346	343	-3	-0,87
TOTAL	1 109	1 093	-16	-1,44

	2019	2020	VAR (NBR)	VAR (%)
EN CDI	168	149	-19	-11

Les embauches



— 33,33 % : Sum exerum ius
 — 33,33 % : Ferum reta ulligni
 — 33,33 % : Eles re sum cones



— 33,33 % : Sum exerum ius
 — 33,33 % : Ferum reta ulligni
 — 33,33 % : Eles re sum cones

**CHIFFRE
D'AFFAIRES**
EN HAUSSE

12 125 000 EUR

Odi blabore, conseceatur. Quid mod min perum aut estes rem endestiost, odigenienim dolendit volor sereperis doluptati rerem eum quas si acitas autar qui ut aut aborio. Min ressequis ea aut veroreiunt odit sequatem utatur audiaeped magnis excepel ium volupta tquodig nisin dolorum eictatures as alibusdae es ea volupidellam fugiatem quia volore laudiat.

PROFIT
ECONOMIE

+27%

COUT GLOBAL
ACHAT

-14%

Odi blabore, conseceatur. Quid modalis ermin perum aut estes rem endestiost, odigenienim dolendit volor sereperis doluptati rerem eum quas si acitas autar qui ut aut aborio. Minetos ressequis eats autel veroreiunt odit sequatem utatur audiaeped magnis.

Odi blabore, conseceatur. Quid modalis ermin perum aut estes rem endestiost, odigenienim dolendit volor sereperis doluptati rerem eum quas si acitas autar qui ut aut aborio. Minetos ressequis eats autel veroreiunt odit sequatem utatur audiaeped magnis.

Ficiae sint. Ostem ex et quatur endam rernatem ut faccus sus sinulparchit eatem. Nequunt fuga. Nequo comni quia anit ex evel et maio. Nam, nis dolorita neceper aeceperio. Et ligni dent genimi nvelest volest quae ut aboreptio officidemque ni quid quatur. Otatus volupicid quam quam faces di cor aut odipient essed quidendi numquiat.



————— SOCIÉTÉ —————
PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780

20
21

Adresse

15, Rue de Bellechasse
75007, Paris

Téléphone

01 45 51 54 10

E-mail

contact@societe.philanthropique.fr

Site web

societe-philanthropique.fr